

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-09-29-015

Séance du 29 septembre 2021

Date de convocation : 23 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation : 23 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20210929.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Mustafa SARIKAYA, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christiane GUERRERO, Irène TOST, Christian PRADIER, Jean-Luc CHARVET, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Franck GENILLON, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Pascal JUSSEAUME, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Amara BOUDIB.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Manon RIGOLLIER (procuration à Anne Fabiano)

ABSENT EXCUSÉ : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : Irène TOST

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 28

Pouvoirs : 1

Objet : Commissions municipales

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal a constitué des commissions composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions, non obligatoires, n'ont pas de pouvoir décisionnel et le Maire en est le président de droit.

Lors de la première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Le nombre des membres des commissions municipales permanentes spécialisées est librement fixé par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a créé cinq commissions municipales permanentes lors de sa séance du 19 novembre 2020 :

- Commission des finances : composée de neuf membres outre le président de droit ;
- Commission voirie, urbanisme, environnement : composée de neuf membres outre le président de droit ;
- Commission scolaire-périscolaire-enfance-jeunesse : composée de dix membres outre le président de droit ;
- Commission associations-commerces-marché hebdomadaire-animation de la ville : composée de dix membres outre le président de droit ;
- Commission affaires sociales, politique de la ville, seniors, emploi : composée de neuf membres outre le président de droit.

Monsieur le Maire précise que dans les communes de 1 000 habitants et plus, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de représentation proportionnelle au plus fort reste pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée municipale.

Suite à la démission de Monsieur Bertrand GUILLET (membre de la Commission des Finances) le 13 juin 2021 et de Madame Albane COLIN (membre de la Commission voirie, urbanisme, environnement, sécurité) le 22 septembre 2021, Monsieur Pascal JUSSEAUME remplace Monsieur Bertrand GUILLET et Monsieur Amara BOUDIB remplace Madame Albane COLIN, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20210929-2021-09-29-015-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021

Le Conseil Municipal prend acte que désormais les commissions municipales sont composées comme suit :

Commission des finances	Commission voirie, urbanisme, environnement, sécurité	Commission affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse	Commission associations, commerces, marché hebdomadaire, animation de la ville	Commission des affaires sociales, politique de la ville, seniors, emploi
Romain DAUBIÉ (Président de droit)	Romain DAUBIÉ (Président de droit)	Romain DAUBIÉ (Président de droit)	Romain DAUBIÉ (Président de droit)	Romain DAUBIÉ (Président de droit)
Aurore SAMIER	Gilbert BARRIQUAND	Karine GARNIER	Christian GUILLEMOT	Anne FABIANO
Inès DUBOIS	Aurore SAMIER	Jean-Luc CHARVET	Christiane GUERRERO	Mustafa SARIKAYA
Philippe BELAIR	Philippe BELAIR	Josette SAVARINO	Laurence RAVEROT	Josette SAVARINO
Franck GENILLON	Christian GUILLEMOT	Manon RIGOLLIER	Philippe BELAIR	Christian PRADIER
Jean-Paul DA SILVA	René BERTRAND	Virginie BECQUET	Jean-Paul DA SILVA	Laurence RAVEROT
François CREVOLA	Irène TOST	Carine MOUSTAUD	Corinne PAGE	Manon RIGOLLIER
Christian GUILLEMOT	Jean-Paul DA SILVA	François CREVOLA	Maryse PACCARD	Virginie BECQUET
Pascal JUSSEAUME	Patrick RENARD	Irène TOST	Inès DUBOIS	Irène TOST
Nathalie MONDY	Amara BOUDIB	Mustafa SARIKAYA	Mustafa SARIKAYA	Jean-Claude PERON
		Jean-Claude PERON	Nathalie MONDY	

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits,

Transmise en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire

Le Maire

Romain DAUBIÉ

Romain DAUBIÉ